

Aide au choix de l'habilitation électrique

Exemple de tâches réalisées par les agents territoriaux nécessitant une habilitation	Personnels principalement concernés	Type d'habilitation requis
Accès à un local électrique (sans toucher ou même s'approcher du matériel électrique) : - Nettoyage d'un local électrique - Peinture d'une armoire - Pose de pièges de lutte contre les nuisibles - Réparer le sol dans une salle de transformateur basse tension	Agent d'entretien, Secrétaire, ATSEM, Cuisinier, Peintre, carreleur,...	B0 Exécutant non-électricien
Intervention de remplacement ou de raccordement en basse tension : - Remplacer un fusible - Réenclencher un disjoncteur - Remplacer une ampoule - Remplacer un interrupteur, une prise de courant - Raccorder des appareils électriques (chauffe-eau, radiateur...)	Agent technique polyvalent Plombier Chauffagiste Agent de spectacle	BS Chargé d'intervention de remplacement et de raccordement
Vérification d'absence de tension (VAT) Création, modification d'une installation Remplacement d'un coffret, d'une armoire électrique	- Electricien travaillant sous la responsabilité d'un électricien chargé des travaux	B1 – B1V Exécutant électricien
Assurer la direction effective des travaux de nature électrique Prendre les mesures pour assurer sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres Gestion des consignations, réalisation si nécessaire	- Electricien responsable des travaux, d'une équipe	B2 – B2V Chargé de travaux
Réalisation de la consignation électrique pour le compte d'autres personnes	- Electricien	BC Chargé de consignation
Mise en service partielle / temporaire d'une installation Consigner ou déconsigner une partie de l'installation	- Electricien gérant l'ensemble de ses interventions	BR Chargé d'intervention d'entretien et de dépannage